



Document trimestriel

Les bénéficiaires du RSA

Maine-et-Loire

Situation au 31/03/2014



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin mars 2014 en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Maine-et-Loire s'établit à 12 330 (13 432 en incluant les catégories D et E), soit une légère amélioration par rapport au mois précédent (-0,2% ; -25 par rapport à fin février 2014).

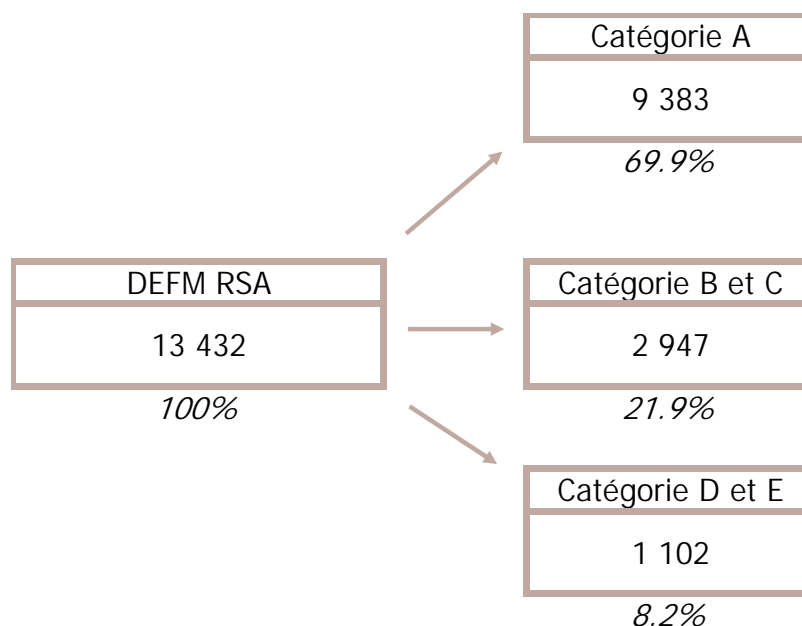
Les bénéficiaires du RSA représentent 19,0% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (69,9%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (36,4% contre 21,9%).

En Pays de la Loire, à fin mars 2014, on dénombrait 50 512 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18,1% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin mars 2014, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de 8,9% sur un an en catégorie A alors que la hausse s'élève à +5,4% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

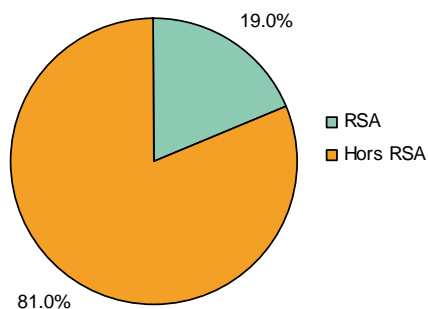
Répartition des bénéficiaires par catégories – Maine-et-Loire



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Poids des bénéficiaires RSA cat ABC (Mars 2014)



On dénombre plus de 13 400 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (69,9% sont en catégorie A, 21,9% en catégories B et C).

En mars 2014, 12 330 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (19,0% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (81,6%). Parmi ces droits payables, 65,9% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

Sur les 12 derniers mois l'évolution est à la hausse pour chacune des catégories. La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie E (+14,3%).

Répartition des bénéficiaires RSA par type de RSA

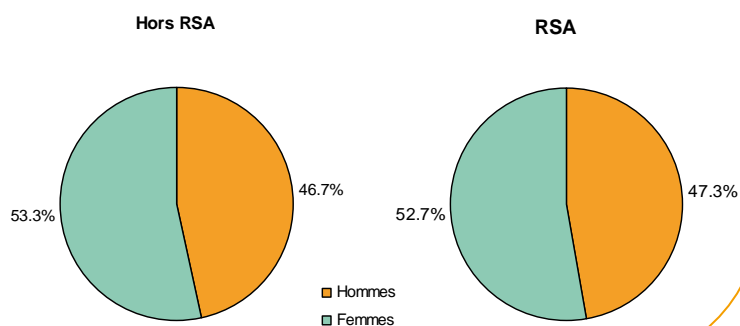
	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	1 490	6 175	752	966	9 383	8.5%
Catégorie B	329	286	538	418	1 571	9.0%
Catégorie C	450	169	161	596	1 376	11.4%
TOTAL A,B,C	2 269	6 630	1 451	1 980	12 330	8.9%
Catégorie D	119	135	80	120	454	1.6%
Catégorie E	106	135	129	278	648	14.3%
TOTAL	2 494	6 900	1 660	2 378	13 432	8.9%

Caractéristiques des bénéficiaires

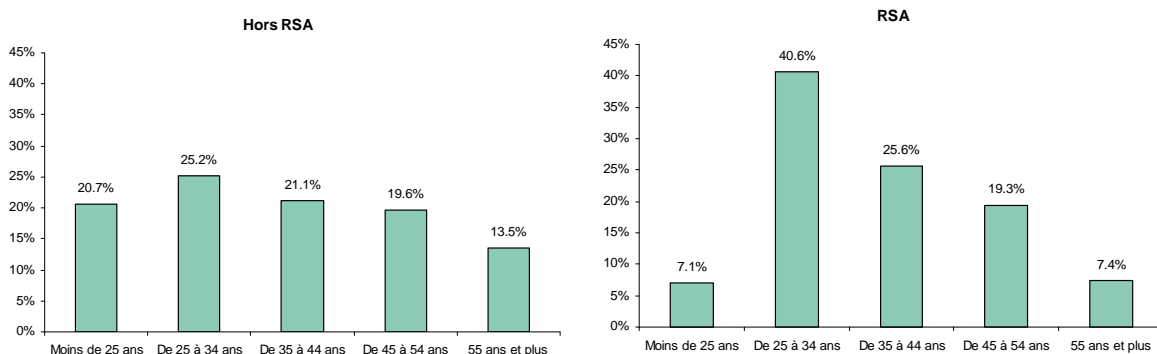
52,7% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 15,4 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 13,6 points et seulement 7,1% d'entre eux perçoivent le RSA.

Répartition des bénéficiaires par sexe – Mars 2014



Poids des bénéficiaires RSA par tranche d'âge



Poids des bénéficiaires par niveau de formation et de qualification – Catégories ABC

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	10.1%	7.8%
NIV III	11.1%	6.9%
NIV IV	21.1%	14.8%
NIV V	41.0%	40.8%
NIV V bis	6.8%	10.5%
NIV VI	10.0%	19.2%

	Hors RSA	RSA
Ouvrier non qualifié	4.8%	8.3%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	23.1%	23.4%
Employés non qualifiés	17.5%	27.3%
Employés qualifiés	42.1%	34.7%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	12.5%	6.4%

40,8% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs sans diplôme (19,2%) et ceux ayant le bac (14,8%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau V. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-6,3 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (19,2% contre 10,0%).

34,7% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (27,3%) et les ouvriers spécialisés ou qualifiés (23,4%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-6,1 points) et les employés qualifiés (-7,4 points). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser faiblement (+0,3 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 9,8 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 3,5 points entre les deux populations.

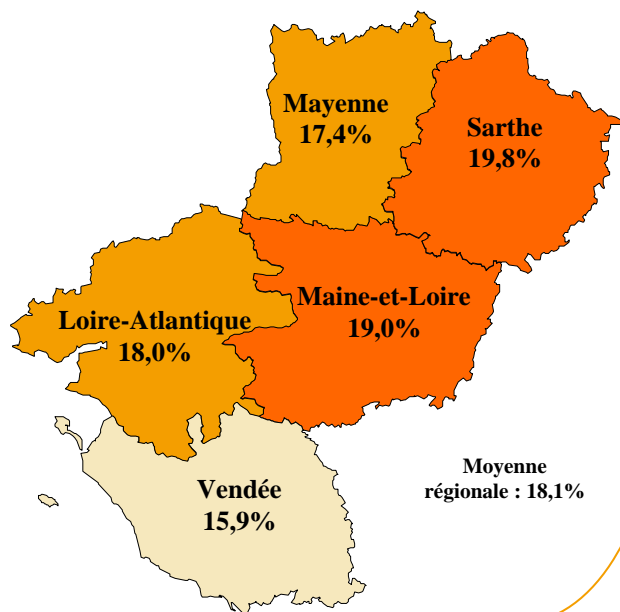
Les 15 métiers les plus recherchés par les bénéficiaires RSA (Mars 2014)

ROME	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	930	5
K1304 Services domestiques	725	4
K1303 Assistance auprès d'enfants	437	1
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	366	3
N1105 Manutention manuelle de charges	356	9
N1103 Magasinage et préparation de commandes	350	2
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	289	7
A1401 Aide agricole de production fruitière ou viticole	273	13
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	267	8
D1507 Mise en rayon libre-service	259	17
A1203 Entretien des espaces verts	241	11
F1606 Peinture en bâtiment	234	23
A1402 Aide agricole de production légumière ou végétale	227	12
D1505 Personnel de caisse	221	28
A1414 Horticulture et maraîchage	215	10

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec 930 bénéficiaires, soit 7,5% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec plus de 700 demandeurs (5,9%) et l'assistance auprès d'enfants (3,5%) avec plus de 400 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, les services domestiques, la manutention manuelle de charges et l'aide agricole de production fruitière ou viticole semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. Plusieurs métiers font leur apparition pour la population RSA. C'est le cas de la mise en rayon libre-service (17^{ème} Hors RSA), la peinture en bâtiment (23^{ème} Hors RSA) et le personnel de caisse (28^{ème} Hors RSA).

Poids des bénéficiaires RSA par département



Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 18,6% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (17,9%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (17,1%) et la Loire-Atlantique (17,4%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (15,0%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas du Mans (21,5%), d'Angers (21,2%), de Nantes (20,7%). La Roche-sur-Yon est le seul bassin important à être inférieur au seuil régional (16,4%). Autre grand pôle démographique, le bassin de Saint-Nazaire affiche une part de bénéficiaires RSA de 16,6%.

Parmi les bassins ruraux, Laval (18,0%) reste le plus concerné. Cependant le poids des bénéficiaires RSA n'est pas uniforme. Beaupréau et Clisson connaissent le taux le plus faible avec 9,2% de bénéficiaires RSA contre 16,6% pour les Sables d'Olonne.

La Vendée est le seul département à avoir tous ses bassins en dessous du seuil régional.

Poids des bénéficiaires RSA par bassin

